

# ASSÉRAC

PAYS DE TOUTES LES CULTURES

ASSERAC  
DE TERRE ET DE MER 



Magazine municipal - Janvier 2021 - n°27



## CHÈRES ASSÉRACAISES, CHERS ASSÉRACATS,

Nous sommes soulagés de tourner la page d'une année qui nous laisse tristes et inquiets, mais toujours avec la certitude du « *ça ira mieux demain !* ». J'ai cependant, besoin ici, pour me libérer, si vous l'acceptez, de partager ma profonde tristesse en ce qui concerne la cruauté de « *personnes radicalisées* » qui nous enlèvent des vies humaines et innocentes. Je ne m'accoutumerais pas à la cécité volontaire de certains qui ne veulent pas voir en ces « *actes odieux* » un projet politique. Primo Levi a dit : « *La terreur fait entrer la lâcheté dans les mœurs* ». De plus, l'histoire nous apprend que toutes les formes de totalitarisme et séparatisme ont besoin d'une dose de cette lâcheté pour s'installer. Ne tombons pas dans le piège et faisons en sorte de nous laisser guider par la fraternité et la tolérance pour qu'avec la force de notre union, nous puissions défendre les valeurs de notre **RÉPUBLIQUE**.

Avec les élus de la majorité, nous sommes toujours mobilisés pour mener à bien notre feuille de route (même si nous ne sommes en réelle fonction que depuis juin 2020). Nous nous sommes mis immédiatement à l'ouvrage dans le respect des multiples contraintes liées à la crise sanitaire que nous traversons. Malgré les difficultés budgétaires, sanitaires et sociales qui inévitablement vont en découdre, nous agissons toujours en faveur d'Assérac. Nous tenons à rester actifs pour ceux qui y vivent, qui y travaillent et qui nous visitent.

Merci à la police pluri communale pour ses actions en ce qui concerne l'application du respect des règles sanitaires et aussi pour leurs interventions dans la lutte contre les incivilités. Nous pensons aussi aux associations qui ne peuvent agir pour organiser leurs activités, aux commerçants, professionnels de santé et artisans qui ont toujours été et sont toujours présents pour nous garantir, localement, les meilleurs services.

Notre équipe majoritaire est consciente de leur rôle, notre respect leur est acquis. De même, nous tenons à remercier nos services communaux qui font de leur mieux pour que tout fonctionne.

J'ai également été élu vice-président de Cap Atlantique au sein de la commission « *transition écologique, aménagement et habitat* ». Je suis en charge plus particulièrement du « *programme eau* », « *milieu aquatique* » et également membre de différents bureaux et syndicats (SPVB, Syloa, qualité des eaux...). Je tiens ici à remercier l'équipe de Cap Atlantique qui évolue dans tous ces domaines et qui, de par sa gentillesse et son professionnalisme, est d'une aide primordiale pour moi. Il va sans dire bien sûr que déjà des élus de notre liste sont entrés dans divers domaines au sein de Cap Atlantique et que d'autres vont y entrer en fonction des installations de diverses commissions. Nous tenons à être présents, afin de participer puis travailler pour le bien-être de notre région et d'Assérac. Nous remercions aussi les personnes du Conseil Départemental et du Conservatoire du Littoral avec qui nous entretenons de bonnes relations.

Il se pourrait et je le crains fortement que la cérémonie des vœux du Maire à la population ne soit pas réalisable cette année. C'est pourquoi, je vais faire suivre ici mon stylo pour vous dire de façon traditionnelle que **l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021**. Nous souhaitons qu'elle soit pour vous une année de bonheur, de réussite personnelle et surtout de bonne santé. N'hésitez pas à venir vers nous par le biais de rendez-vous, ne serait-ce que pour une discussion, nous sommes à votre disposition.

**Joseph DAVID,**

*Maire de la commune d'Assérac*

Coup d'œil dans le rétro .....	3
Actualités .....	4
Travaux / voiries .....	7
Environnement / espaces verts .....	8
Urbanisme .....	10
Social .....	11
Dossier spécial : DICRIM .....	13
Mémento .....	16
Enfance / jeunesse .....	17
Communication / culture / tourisme .....	21
Intercommunalité .....	23
L'expression de la Minorité .....	23
Vie associative .....	24
Informations pratiques .....	27



**ASSERAC**  
DE TERRE ET DE MER   
**Janvier 2021 - n°27**

### Mentions Légales

Directeur de publication : Joseph DAVID / Directrice de rédaction : Maryline LE CARFF / Assistante de rédaction : Alice-Anne BAUMAL / Crédits photos : Mairie, Associations, Philippe DELLA VALLE, Bruno LEVESQUE, Écho de la Presqu'île, Pixabay, Associations, Cabinet GUILLOT Architecture / Maquette, mise en page et impression : Kalydéa SAVENAY / imprimé en 1100 exemplaires.



Au début de la crise sanitaire, les bénévoles couturières se sont regroupées en collectif pour concevoir et vendre des masques en tissu. La mairie a acheté une partie de leurs réalisations et les a distribuée gracieusement à la population Asséracaise. Les bénéfices ont été répartis proportionnellement entre les CCAS des domiciles des couturières. Pour Assérac, le don s'élève à 4 840 €.



Des risques d'éboulements ont été maîtrisés courant juillet, par l'entreprise CHARRIER à Pen Bé et courant septembre, par les agents communaux à la Marche aux Bœufs.



L'association « Vieilles Maisons Françaises » a décerné le label Patrimoine historique au Manoir de Kerougas le 3 septembre 2020.



Malgré la crise sanitaire, la Maison des Arts a été ouverte au public tout l'été et a accueilli Patricia PERROCHEAU, Maryannick ROUSSET, Claudine DOUCHET, Delphine COSSAIS & MIKA, Dominique BOURDIN et Adrien COIFFET.



Mercredi 26 août 2020, le Département de la Loire-Atlantique a inauguré le dernier tronçon de l'itinéraire cyclable Vélocéan entre Saint-Molf et Assérac. La boucle est bouclée !



Conformément aux directives nationales et pour respecter le devoir de mémoire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint.



## PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Les commissions communales sont des instances d'échanges et de préparations des dossiers soumis au conseil municipal. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions. Les commissions sont composées du Maire, président de droit, d'un vice-président et de conseillers municipaux.

**La commission « Urbanisme »** prend connaissance des dossiers liés à l'urbanisme et à l'habitat. Elle émet un avis sur ceux-ci dans le respect du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune et du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de Cap Atlantique.

**Les projets de l'équipe :**

Au cours des prochains mois, la commission aura en charge la mise en compatibilité du PLU de la commune d'Assérac avec le SCOT de Cap Atlantique.

*Les membres de la commission : Olivier BERTHO, Patrice GUERANGER, Stéphanie LE ROUX, Alain LE FUR, Emma CRUSSON.*

**La commission « Finances »** veille à garantir une gestion financière saine de la commune. Elle oriente les différentes dépenses et recettes. Son principal travail est d'établir le budget en début d'année au regard des résultats budgétaires de l'année précédente.

**Les projets de l'équipe :**

Tout au long du mandat, la commission veillera à l'équilibre entre les dépenses et les investissements de la commune.

*Les membres de la commission : Patrice GUERANGER, René PERRAIS, Patrick LE CARFF, Christine LEVESQUE, Maryline LE CARFF, Alain TURK.*



**Vice-président :**  
**Pierre SIMON**

### La commission « Environnement, sentiers et randonnées »

se saisit des problématiques territoriales touchant à l'environnement afin de préserver le cadre de vie, protéger le patrimoine de la commune et de donner l'envie de venir découvrir Assérac.

**Les projets de l'équipe :**

La commission va développer le sentier de randonnée à Pont-Mahé et travailler sur les pistes piétonnes et vélos entre Kermoret et Assérac et entre Pont d'Armes et Assérac. De plus, la commission va mettre en place des bacs à marées à différents endroits des plages afin d'optimiser la participation volontaire citoyenne de ramassage des plastiques échoués le long du littoral. En parallèle, en collaboration avec l'ESAT de Saillé, le nettoyage de la partie baignade de la plage de Pont-Mahé va continuer avec pour objectif de protéger notre environnement. Enfin, la lutte contre les plantes invasives va se prolonger en partenariat de Cap Atlantique.

*Les membres de la commission : Patrick LE CARFF, Sébastien HALGAND, Stéphanie LE ROUX, Pierre SIMON, Dominique LOGODIN, Alain LE FUR.*



**Vice-président :**  
**René PERRAIS**

**La commission « Enfance et jeunesse »** veille à ce que l'école, le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs sans hébergement et le RAM (Relais Assistantes Maternelles) disposent de moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. Son rôle est de proposer des projets en lien avec les besoins des enfants de la commune d'Assérac.

**Les projets de l'équipe :**

Les projets consisteront à améliorer les services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. De plus, la commission va créer un Conseil des Jeunes afin de faire participer activement les jeunes d'Assérac aux projets de leur commune.

*Les membres de la commission : Cyntia THOBIE, Mariamne GAZEAU, Annie-Laure BILLON, Béatrice LEHEUDE, Pierre SIMON, Maryline LE CARFF.*



**Vice-présidente :**  
**Christine LEVESQUE**

## La commission « Culture, tourisme et communication »

veille à animer, coordonner et communiquer sur les événements et les actions de la commune tout en valorisant son territoire, en lien avec la SPL (offices de tourisme intercommunal).

### Les projets de l'équipe :

Une attention particulière sera apportée à la bibliothèque pour qu'elle devienne encore plus accueillante et puisse étoffer ses propositions culturelles.

*Les membres de la commission : Annie-Laure BILLON, Mariamne GAZEAU.*

## La commission « Vie associative et gestions des salles ».

Grâce aux nombreuses associations et aux bénévoles, notre commune dispose d'un tissu associatif important et diversifié. La commission veille à écouter et coordonner l'organisation des animations culturelles et sportives ainsi que sur les demandes de salles des associations et de définir un calcul d'attribution des subventions dédiées.

### Les projets de l'équipe :

Consciente de la fatigue qui gagne les bénévoles, l'équipe municipale cherchera à les soutenir autant que possible et, pourquoi pas, réfléchir à un outil de travail de mise en commun des bénévoles.

*Les membres de la commission : Patrick LE CARFF, René PERRAIS, Mariamne GAZEAU, Béatrice LEHEUDE, Cytia THOBIE, Olivier BERTHO.*

La commission « Personnel » est saisie pour rendre un avis sur les projets d'évolutions des ressources humaines de la commune.

### Les projets de l'équipe :

À l'aide d'un audit de personnel, la commission va identifier les besoins des agents pour pouvoir mieux les soutenir dans leur travail afin de gagner en efficacité et contribuer à faire d'Assérac, une commune dynamique et accueillante.

*Les membres de la commission : Annie-Laure BILLON, Sébastien HALGAND, Christine LEVESQUE, Patrice GUERANGER, René PERRAIS, Olivier BERTHO, Emma CRUSSON.*



**Vice-présidente :**  
Maryline LE CARFF



**Vice-président :**  
Patrick LE CARFF

La commission « Travaux, bâtiments et sécurité ». Son rôle est de statuer sur les actions à mettre en place tant pour le bien des administrés que des bâtiments accessibles au public.

### Les projets de l'équipe :

La commission va travailler sur les structures extrascolaires (accueil de loisirs sans hébergement et accueil périscolaire) et sur l'aménagement de Pont d'Armes. De plus, la commission va retracer chaque trajet scolaire afin de reproduire le cheminement des élèves aux arrêts de bus dans le but de positionner les aubettes et éclairages publics au bon endroit.

*Les membres de la commission : René PERRAIS, Patrice GUERANGER, Dominique LOGODIN, Stéphanie LE ROUX, Laura COQUENE, Alain LE FUR, Alain TURK.*

La commission « Aménagement du territoire et vie économique » veille à soutenir, valoriser et promouvoir les acteurs économiques de la commune.

### Les projets de l'équipe :

Les projets de la commission sont de maintenir l'activité économique et renforcer l'attractivité économique de la commune. De plus, la commission accompagnera la création et le développement d'activités.

*Les membres de la commission : René PERRAIS, Patrick LE CARFF, Patrice GUERANGER, Laura COQUENE.*



**Vice-président :**  
Olivier BERTHO



## Bonne et heureuse année 2021

Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 étant très évolutif et les articles de ce bulletin municipal ayant été rédigés courant novembre, Monsieur le Maire d'Assérac ne peut pas se prononcer sur le maintien ou non de la traditionnelle cérémonie des Vœux à la population.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur cet évènement début janvier via les panneaux d'affichage, la presse, le Facebook « Ville d'Assérac » et le site internet [www.asserac.fr](http://www.asserac.fr).

## LE CONSEIL MUNICIPAL EN LIGNE



Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune : [www.asserac.fr](http://www.asserac.fr) ou sur le panneau d'affichage devant la mairie d'Assérac.

## CONCOURS D'ÉLOQUENCE NATIONAL

### Léa, finaliste

Léa LADEUX a préparé le concours d'éloquence national organisé par le Lions'Club de La Baule en 2020. Elle a écrit elle-même le texte (devant durer entre 8 et 10 minutes) sur un thème imposé qui était une citation d'Averroès « *L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence* ». Elle devait déclamer son texte devant un jury et un public, mais, en raison du confinement, le concours s'est déroulé par vidéo (visible sur YouTube).



Léa, qui représentait le district Ouest, a remporté la finale régionale Grand Ouest (Pays de la Loire et Bretagne). Cela lui a permis d'être sélectionnée pour la finale nationale. Celle-ci devait avoir lieu à Marseille, mais a malheureusement été annulée en raison du contexte sanitaire COVID-19. Le Lion's Club lui a demandé de les représenter à nouveau l'an prochain avec un tout nouveau sujet et elle a accepté ce challenge ! **Souhaitons-lui bonne chance pour sa prochaine prestation en 2021 !**

## NOUVELLES INSTALLATIONS COMMERCIALES

### Aurélien DENIGOT

Micro-entreprise spécialisée dans la peinture, la décoration, les ravalements et revêtements sols & murs.

1 chemin du Tourland  
Kermoret

44410 ASSÉRAC - 06 27 31 59 64

[aureliendenigot1985@gmail.com](mailto:aureliendenigot1985@gmail.com)



### Steven LEBIEZ

Auto-entreprise spécialisée dans l'entretien de jardin et dans la pose de clôtures, portails et terrasses.

406 route de Pen Bé  
44410 ASSÉRAC

06 88 05 40 56

[stevenlebiez44410@gmail.com](mailto:stevenlebiez44410@gmail.com)



## ORGANISMES EXTÉRIEURS

### Répartition des élus

**SPL Destination Bretagne Plein Sud** : titulaire : Maryline LE CARFF / suppléante : Annie-Laure BILLON ● **Comité d'estuaire** : titulaire : Joseph DAVID / suppléant : Patrick LE CARFF ● **Parc Naturel Régional de Brière** : titulaire : René PERRAIS / suppléant : Sébastien HALGAND ● **Sydela** : titulaires : Olivier BERTHO et Patrick LE CARFF / suppléants : Pierre SIMON et René PERRAIS ● **CLIC** : titulaire : Christine LEVESQUE ● **RAM** : titulaire : Christine LEVESQUE / suppléante : Maryline LE CARFF ● **Animation sportive cantonale** : titulaire : Olivier BERTHO / suppléante : Annie-Laure BILLON ● **AJSPCH** : titulaire : Olivier BERTHO / suppléante : Cyntia THOBIE ● **Syndicat intercommunal de la Fourrière pour animaux de la presqu'île Guérandaise** : titulaires : Maryline LE CARFF et Sébastien HALGAND / suppléante : Cyntia THOBIE ● **Correspondant défense** : titulaire : Patrick LE CARFF ● **Mission Locale** : titulaire : Christine LEVESQUE / suppléante : Béatrice LEHEUDE.



## LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Un **busage** et une **stabilisation de l'accotement** ont été réalisés à Brézilbérin afin de permettre aux enfants de se rendre à l'aubette en toute sécurité.



Une **aubette** a été créée par la commune à la Fontaine Maria, un point lumineux a été ajouté à la rue du Paradis et une aubette a été déplacée à Kergeraud (mauvais sens de circulation par rapport au trajet du bus scolaire).



À Mesquery, l'accès à l'aubette a été sécurisé par des **potelets de sécurité** et par une **stabilisation de l'accotement**.



## RUE DU PONT AUX PAGES

### Report des travaux

Comme vous avez pu le constater, depuis fin 2018, l'aménagement de la Rue du Pont aux Pages a été mis en place de façon provisoire. En effet, une partie de celle-ci (du centre bourg en direction de Pont-Mahé) est en sens unique afin d'améliorer la circulation, la visibilité et le cheminement piétonnier des usagers. La phase test étant terminée, cet aménagement va devenir définitif en automne 2021 après l'intervention de Cap Atlantique sur les canalisations d'assainissement et d'eau potable.



## LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE JACQUES RAUX

Afin d'améliorer le confort d'accueil des élèves de l'école Jacques Raux, de créer un bureau pour la directrice de l'établissement et de permettre l'accessibilité aux Personnes à Mobilités Réduite, des travaux sont effectués par des entreprises locales pour un montant total de 328 806,54 €.

**Première phase :** création d'un espace pour la directrice et d'une salle des maîtres dans la maison adjacente à l'école afin de répondre aux normes d'accessibilité.

**Deuxième phase :** déplacement de la classe des élèves de CM1-CM2 dans un bâtiment traditionnel en remplacement d'une classe actuellement présente au sein d'un modulaire.

**Troisième phase :** extension de la cour de récréation.



© Cabinet GUILLOT Architecture

## L'ENTRETIEN DU LOTISSEMENT DE KER ONCE

La commune a confié l'entretien des espaces verts du lotissement de Ker Once à l'entreprise d'insertion ACCES REAGIS. Les travaux ont eu lieu en fin d'année 2020.



## NID DE FRELONS

### À signaler en mairie



En tant que prédateur de l'abeille et de nombreux insectes, le frelon asiatique présente à la fois un risque pour l'apiculture et la biodiversité mais aussi pour la santé publique (risque de piqûres).

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons chez vous, chez un voisin ou sur la voie publique, il est important de le signaler en mairie. Un élu ou agent référent pourra se rendre sur place pour l'identifier comme nid de frelons asiatiques ou européens.

Lorsque ce sont des frelons asiatiques, la destruction du nid est en partie prise en charge par Cap Atlantique : cela coûte alors 40 € au propriétaire de la parcelle. S'il s'agit de frelons communs, la prise en charge est à 100% par le propriétaire.

## JOB D'ÉTÉ 2021

- Vous vivez à Assérac ?
- Vous êtes JEUNE ?
- Vous avez le permis de conduire ?
- Vous recherchez un emploi saisonnier ?
- Vous aimez travailler en extérieur ?

Alors, n'hésitez pas à envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire :

**Mairie d'Assérac**  
15, rue du Pont Bérim  
44410 ASSÉRAC

## LE BACCHARIS HALIMIFOLIA

### Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

C'est une plante exotique, introduite artificiellement qui colonise d'importantes surfaces grâce à une forte capacité de dissémination.

### Qu'est-ce que le *Baccharis Halimifolia* ?

Arrivé d'Amérique du Nord, il a été abondamment utilisé dans les parcs et jardins et a colonisé les marais salants, les terres agricoles en friche, les délaissés de routes ou encore les bordures des dépressions humides au sein des dunes. **Chaque pied femelle adulte peut produire jusqu'à un million de graines chaque année.**

### Les propriétaires sont dans l'obligation de la détruire, alors comment agir ?

Dans un premier temps, il faut contrôler sa présence sur votre terrain, puis, couper les branches avant la floraison et enfin arracher la plante entre le 15 août et le 15 mars de chaque année.

### Et, comment détruire le *Baccharis Halimifolia* ?



Après l'arrachage, vous devez le brûler. Cependant, le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés dont les déchets verts est réglementé à Assérac et ne peut se faire que du 16 octobre au 30 avril sous réserve d'obtention d'une autorisation de Monsieur le Maire.

## LE CHIFFRE

1 600 Tonnes



C'est la quantité d'algues vertes qui ont été ramassées par les agents techniques durant la saison estivale 2020.

## PONT-MAHÉ

### Nettoyage de la plage

**La Mairie d'Assérac organise un nettoyage de la plage de Pont-Mahé samedi 5 juin 2021.**

Le rendez-vous est à 9h à l'entrée principale de la plage de Pont-Mahé.

**Pensez à vous munir de vos gants !**



# “UNE NOUVELLE VIE POUR LA FONTAINE DE CAIRE”

Avant

**Cap Atlantique, dans le cadre du contrat nature « Préserver et améliorer la trame verte et bleue », a procédé à la restauration de la Mare de la Fontaine de Caire dont la commune est propriétaire. Des travaux de débroussaillage, d'arrachage de souches, du curage et reprofilage des berges ont été entrepris en octobre afin de protéger la ressource en eau et de maintenir la faune et la flore qui s'y développe.**

Cap Atlantique intervient depuis plus de 10 ans sur les mares du bocage, que ce soit pour en inventorier la faune et la flore ou les restaurer avec les exploitants volontaires. Les mares constituent en effet des micro-réservoirs de biodiversité et sont intimement liées à l'élevage omniprésent sur notre territoire.

Ce sont ainsi plus de 150 mares qui ont été restaurées par la collectivité grâce à différents programmes, à des taux de financements extérieurs compris entre 80 et 100% (Agence de l'Eau, Région, Ministère de l'Environnement...).

Les travaux menés par Cap Atlantique (bûcheronnage, curage, pose de clôture et de pompes à museau) ont été définis au cas par cas avec les propriétaires et/ou exploitants volontaires. Toutes les opérations, gratuites pour les propriétaires ou exploitants, ont vu une amélioration de la biodiversité. C'était notamment le cas pour la mare communale du Bas-Village, restaurée en 2016 à l'initiative de la municipalité.

Afin de maintenir cette dynamique, Cap Atlantique s'est engagée début 2020 dans un contrat nature « Territoire Engagé pour la Nature » signé avec la Région Pays-de-la-Loire, permettant la mise en œuvre de nouveaux

travaux sur les communes d'Herbignac et d'Assérac entre 2020 et 2022. Ce sont ainsi plus de 40 mares qui seront restaurées sur 3 ans sur les 2 communes, grâce à des financements de la Région, de l'Union Européenne (FEDER) et de Cap Atlantique.

Dans ce cadre, les élus de la Commune d'Assérac ont sollicité l'intercommunalité pour réhabiliter la mare communale de la Fontaine de Caire.

Envahie par les ronces et les saules, envasée, elle est très pauvre en biodiversité. Cap Atlantique y a amené donc en automne 2020, des travaux de bûcheronnage, arrachage de souches et curage afin de lui redonner vie. Les murets encore présents seront quant à eux restaurés par les services techniques de la Mairie.

Afin de respecter la mare, merci de ne pas y déposer de déchets (même végétaux) ou d'y introduire de poisons, tortues ou plantes.



Pendant



Après



## PLU D'ASSÉRAC

### Modification n°1

La modification n°1 du PLU est entrée en vigueur le 14 août 2020.

Retrouvez l'intégralité du PLU sur le site internet de la commune d'Assérac :

[www.asserac.fr](http://www.asserac.fr)

ou sur le site

du Géoportail de l'Urbanisme :

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

## TAXE AMÉNAGEMENT

### Nouveau site internet

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking...).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).



#### Calculez votre taxe d'aménagement

Obtenez le calcul de votre taxe pour votre maison individuelle, votre extension ou votre agrandissement de maison, votre piscine.

Attestation valable pour la prise en compte de votre plan de financement.

[www.taxa-amenagement.fr](http://www.taxa-amenagement.fr)

Pour calculer simplement votre impôt, il suffit de vous connecter sur le site [www.taxa-amenagement.fr](http://www.taxa-amenagement.fr) afin de bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

## FIBRE OPTIQUE

### Le déploiement jusqu'au domicile continue et certains foyers y ont déjà accès

À ce jour, 858 locaux sont raccordables à la fibre optique soit plus de 56,4 % des logements Asséracais.

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut que le réseau fibre ait été déployé par SFR à proximité de votre logement, qu'un opérateur commercial (Bouygues, Free, Orange, Sfr, ...) ait acheté le droit d'utiliser le réseau pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables et que votre adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale.

### *Si ma rue/chemin/impasse... n'a pas de nom et/ou pas de numéro, comment faire ?*

Il est impératif que chaque logement dispose d'un nom de rue et d'un numéro individuel pour avoir la fibre optique. Ainsi, toute personne résidant dans des habitations en voie privée sans nom est invitée à faire un courrier à l'attention de Monsieur le Maire en proposant un nom de rue et une numérotation d'habitation.

Pour information, si votre voie est publique et n'a pas encore de nom, ne vous inquiétez pas ! La Mairie travaille activement sur l'adressage en collaboration avec La Poste.

Afin de tester votre éligibilité, rendez-vous sur le site de l'ARCEP :

[www.cartefibre.arcep.fr](http://www.cartefibre.arcep.fr)

**Pour rappel, vous avez le choix de votre opérateur pour la souscription d'une offre fibre optique.**



## AUTORISATIONS D'URBANISME

### Rappel des délais d'instruction de base\*

- Certificat d'urbanisme d'information : 1 mois
- Certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- Déclaration préalable : 1 mois
- Permis de construire d'une maison individuelle : 2 mois
- Permis de démolir : 2 mois

\* sous condition que le dossier soit complet lors du dépôt.

## CCAS

### Présentation de ses membres

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administratif. Il est présidé par Monsieur le Maire, Joseph DAVID. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le CCAS propose un ensemble de services pour faire face aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Les membres  
du CCAS :



**Joseph DAVID**  
Maire  
Président



**Christine LEVESQUE**  
Adjointe au Maire  
Vice - présidente



**Maryline LE CARFF**  
Adjointe au Maire



**Annie-Laure BILLON**  
Conseillère municipale



**Béatrice LEHEUDE**  
Conseillère municipale



**Louis LAURENT**  
Représentant le  
Secours Catholique



**Madeleine DANIEL**  
Représentant le  
Secours Populaire



**Alain PIEDFERT**  
Représentant les  
personnes handicapées



**Valérie HALGAND**  
Représentant l'UDAF  
(Union Départementale  
des Associations Familiales)

## CONCILIEUR DE JUSTICE ?



### Qu'est-ce que c'est ?

**Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de Justice est une solution simple, rapide et souvent efficace afin d'obtenir un accord amiable.**

### Qui est le conciliateur ?

C'est un auxiliaire de justice bénévole. Il est nommé par le premier président de la cour d'appel, devant qui il prête serment. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultation juridique. Il peut se rendre éventuellement sur les lieux pour proposer une solution adaptée.

**Son rôle est de faciliter l'obtention d'un compromis entre deux parties en litige et de formaliser ce compromis, dans une totale impartialité et en veillant à ce que le compromis obtenu soit le plus équitable possible.**

### Comment saisir le conciliateur ?

De votre propre initiative, vous pouvez solliciter le conciliateur de Justice pour le règlement de votre différend ou par délégation du juge pour une tentative préalable de conciliation.

**5 bonnes raisons de tenter la conciliation : gratuit, rapide, sans aléa, les droits préservés, un accord officiel.**

### Permanences sur rendez-vous :

**Mairie d'Herbignac :**

02 40 88 90 01

Tous les 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 16h15

**Mairie de Guérande :**

02 40 15 60 40

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 12h

D'autres permanences sont présentes,  
plus d'informations :

[www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)



## MISSION LOCALE

### Présentation

La Mission Locale de Guérande est une équipe à votre écoute et est présente pour les jeunes de moins de 25 ans afin de répondre aux questions sur différents thèmes :

- **Emploi** : atelier recherche d'emploi (Cv, lettre de motivation, ...) ; stages découverte en entreprise ; préparation aux entreprises de recrutement ; conseil sur les contrats de travail ; mise en relation avec des entreprises directes (candidature, offres d'emploi)
- **Orientation** : utilisation d'outils d'orientation ; accès à l'espace documentaire ; ateliers d'orientation ; rencontres de professionnels
- **Formation** : recherche de formation ; conseil pour la formation ; accès aux offres de formation ; aide aux financements
- **Vie quotidienne** : accès internet ; dispositif d'aide financière ; conseil au logement ; aide au transport ; information sur la santé et le bien-être.

POUR VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ET PROJETS, POUR VOUS SUIVRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOTRE PARCOURS ET POUR MIEUX CONNAÎTRE ET TROUVER LA SOLUTION ADOPTÉE A VOTRE SITUATION, **Contactez-nous** :

02 40 42 96 76  
[mission@ml-guerande.fr](mailto:mission@ml-guerande.fr)

## QUELQUES AIDES ET SERVICES ...

### Téléassistance

En cas de chute, de malaise ou de toute autre situation insécurisante, il suffit d'un simple geste pour être secouru dans les plus brefs délais.

La téléassistance est un moyen sûr et efficace pour votre sécurité.

Grâce au médaillon électronique porté en pendentif, vous êtes relié 24/24h à une centrale d'écoute (organisme privé) que vous soyez dans votre maison, dans votre jardin, ...

**Renseignements et inscription en mairie.**



### Transport (Lila à la demande)

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre ... Lila à la demande est un service qui vient en complément des lignes régulières. Il existe 2 services : Lila à la demande « arrêt à arrêt » et Lila à la demande « porte à porte ». Pour ce dernier, un certificat médical est à fournir en mairie. **Pour bénéficier de ces services, il vous suffit de vous inscrire en mairie. Cette carte gratuite est valable 2 ans.** La réservation du transport se fait au **02 40 62 33 23** au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30. Le transporteur vous appellera systématiquement pour confirmer l'heure de passage exact à l'arrêt de montée. Ticket à acheter à bord du véhicule.



### Aide à domicile

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes aidées et les familles, un travail matériel, moral et social, contribuant à leur soutien à domicile.

**ADAR** - Antenne de Guérande - 4, rue Alphonse Daudet - **02 40 15 66 00**. [www.adar44.com](http://www.adar44.com)

**ADT44** : 3, rue Brizeux - 44600 SAINT-NAZAIRE - **02 40 19 09 04**. (Antenne de Guérande : **02.40.15.61.31**). [www.adt44.org](http://www.adt44.org)

### Service d'aide Clic éclair'âge

- **Accueillir et informer** : Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité où les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent trouver une écoute, une information, un conseil et un soutien pour toutes les questions de la vie quotidienne. Ce service est gratuit. Le CLIC peut aider à la constitution des dossiers de demande d'aide financière, selon la situation de la personne accompagnée.
- **Conseiller pour la mise en place des aides** : Le CLIC évalue les besoins à domicile et propose des aides adaptées à la situation.
- **Mobiliser les professionnels et coordonner leurs interventions** : Pour faciliter les démarches auprès des professionnels, que ce soit dans le cadre du soutien à domicile ou un changement de lieu de vie, le CLIC peut contacter les différents services et actionner les interventions nécessaires, sans se substituer à la famille.

26 bis, Faubourg St Michel - 44350 GUÉRANDE  
**02 40 62 64 64** - [www.cliceclairage.com](http://www.cliceclairage.com)



### Assistance sociale

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social de Guérande - 20, faubourg Saint-Michel - **02 40 24 92 35**

**Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour avoir plus amples informations.**

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce document vous informe sur les risques majeurs susceptibles de toucher notre commune. Le risque zéro n'existe pas, il appartient à chacun d'entre nous d'en être conscient. Vous trouverez ci-après les consignes à respecter pour la sécurité de tous dans une situation à risque.

### TEMPÊTES

Le principal danger des tempêtes provient de la force des vents qui les accompagnent. Les tempêtes de 1990 ont provoqué des mouvements de blocs d'enrochement à Mesquery et Keravélo. La tempête Xynthia en février 2010 a généré des rafales enregistrées à 160 km/h et la tempête Alex en octobre 2020 à 120 km/h.



#### SITUATION NORMALE

- Vérifier régulièrement l'état des toitures, cheminées et volets.
- Vérifier la bonne santé des végétaux pour limiter le risque de chute de grands arbres.

#### EN CAS D'ALERTE ORANGE

- Soyez vigilant, informez-vous par la radio, internet ou la télévision.
- Limitez vos déplacements, ne vous promenez pas en forêt ni sur le littoral, respectez les arrêtés municipaux, départementaux et préfectoraux.
- Mettez à l'abri ou arrimez les objets susceptibles d'être emportés ou de se transformer en projectiles (meubles de jardin, échafaudages, poubelles...)
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.
- Ne vous engagez pas sur des voies (route, sentier) inondables ou inondées. Prévenez la mairie en cas de route coupée.

#### EN CAS D'ALERTE ROUGE

- Appliquez les consignes précédentes (alerte orange).
- Restez chez vous.
- En zone littorale : prenez vos précautions face à de possibles inondations.

### RISQUES SISMIQUES ET MOUVEMENTS DE TERRAIN

La commune d'Assérac est classée en zone de sismicité modérée. En ce qui concerne les mouvements de terrains, ceux-ci se manifestent par des glissements, des écroulements de roches, par le recul des espaces dunaires ou le retrait-gonflement des argiles.



#### SITUATION NORMALE

- Repérez les points de coupure de gaz, d'eau et d'électricité.
- Respectez les règles de construction.

#### PENDANT LES SECOUSSES

- À l'intérieur : ne sortez pas, mettez-vous à l'abri dans un angle de mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres.
- À l'extérieur : éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques).

#### APRES LES SECOUSSES

- Évacuez le plus rapidement possible les bâtiments.
- Vérifiez l'eau, l'électricité et le gaz.
- Éloignez-vous des zones côtières, en raison d'éventuels raz de marée.
- Si vous êtes bloqué sous les décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)

#### MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Respectez la signalisation et le balisage des sentiers.
- Évitez de vous promener sur la côte lors de tempête.
- En cas de glissement ou d'écroulement des falaises, écarter-vous rapidement de la côte.
- N'entrez pas dans des bâtiments endommagés.



## POLLUTIONS

### Transports de matières dangereuses - pollutions marines ou terrestres

Le risque de pollution concerne le transport par route et par voies d'eau. Dans tous les cas, les principaux dangers sont : l'incendie, l'explosion, le dégagement de fumées ou de vapeurs toxiques.

#### TRANSPORT SUR ROUTE

- Respectez les distances de sécurité afin de ne pas provoquer d'accident.

#### SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Supprimez toute source de feu ou de chaleur (moteur, cigarette).
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas (sauf en cas d'incendie) et éloignez-vous.
- Donnez l'alerte en précisant le code danger (33) et le code matière (1203) en appelant le 112.

#### EN CAS DE NUAGE TOXIQUE

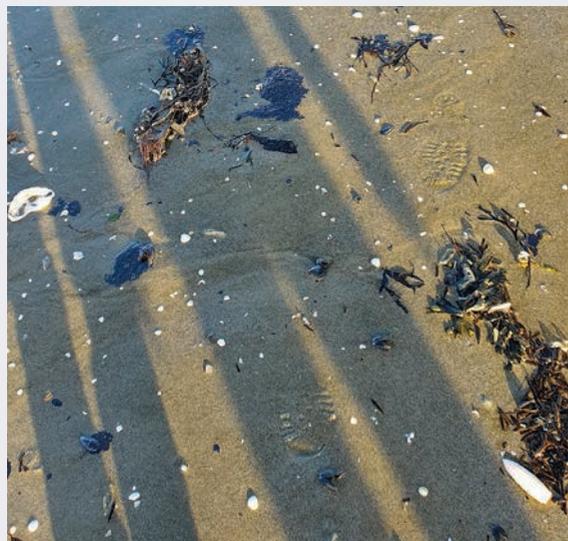
- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment et confinez-vous (bouchez toutes les entrées d'air, arrêtez les ventilations et les climatisations).

#### A LA FIN DE L'ÉVÉNEMENT

- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- Lavez-vous en cas d'irritation et si possible changez de vêtements.
- Aérez le local de confinement.

#### EN CAS DE POLLUTION D'ORIGINE MARINE

- Ne touchez pas les produits échoués sur la côte, ne les ramassez pas, ne les déplacez pas : ils sont dangereux.
- Donnez l'alerte en appelant le 112.



## RISQUES SANITAIRES

La commune d'Assérac est exposée à tous les risques sanitaires mais plus particulièrement aux pandémies grippales, aux canicules et aux grands froids. En 2019-2020, la COVID-19 a touché le monde entier.



#### EN CAS DE MALADIE CONTAGIEUSE

- Lavez-vous les mains régulièrement.
- Portez un masque pour ne pas contaminer votre entourage.
- Vérifiez auprès de votre médecin que vos vaccins sont à jour.

#### EN CAS DE CANICULE

- Évitez les sorties et les activités physiques.
- Buvez régulièrement de l'eau, mouillez votre corps.
- Aérez la nuit et fermez le jour (rideaux, fenêtres et volets).
- Inscrivez-vous ou faites inscrire un de vos proches sur la liste des personnes fragiles sur le registre communal.

#### EN CAS DE GRAND FROID

- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.
- Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement, aérez-le.
- Protégez-vous des chutes en salant les abords de votre domicile.
- Restez chez vous, réchauffez-vous, alimentez-vous convenablement et buvez des boissons chaudes.
- Soyez prudent et vigilant sur la route, limitez votre vitesse.
- En cas d'immobilisation, ne quittez pas votre véhicule.

**Si les événements (canicule et grand froid) durent plusieurs jours, vous pouvez signaler vos difficultés à la mairie.**



## FEUX DE FORÊTS

Plusieurs zones de la commune sont concernées, notamment les boisements de Pont-Mahé, les bois de Monchoix, Quenet, Kerolivier, Kerougas, Kerbernard et Kermoret.

Si votre habitation se trouve dans une zone boisée : débroussailliez, repérez les chemins d'évacuation.

### EN CAS DE FEU

- Alertez les pompiers (112 ou 18) si vous êtes témoin d'un départ de feu.
- Si votre habitation est en danger : confinez-vous (fermez portes, fenêtres et aérations avec des chiffons mouillés), respirez au travers d'un linge humide.

## INONDATIONS OU SUBMERSIONS MARINES

Sur la commune d'Assérac, le risque d'inondation peut survenir par submersion marine. Lors de la tempête Xynthia, au Frostidié, le niveau d'un mètre de submersion a été atteint. Les inondations peuvent aussi survenir en cas de fortes pluies.

### SITUATION NORMALE

- Informez-vous en mairie, notamment pour le risque de submersion marine.
- Amarrez les cuves, citernes ou tout objet susceptible de flotter.
- Repérez les stationnements proches de chez vous hors zone inondable.
- Stockez en hauteur objets précieux (photos, papiers personnels, factures...).

### EN CAS DE MONTÉE DES EAUX

- Coupez l'électricité générale.
- Evitez les déplacements inutiles, ne vous engagez pas sur une route inondée.
- N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours.
- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut ou montez à l'étage.
- Respectez les consignes d'évacuation qui peuvent vous être données par les forces de l'ordre ou le Maire.

### APRÈS LA MONTÉE DES EAUX

- Écoutez et suivez les consignes données par les autorités.
- Informez la mairie de tout danger.
- Signalez les personnes sinistrées ou avec des besoins spécifiques à la mairie.
- Ne rétablissez pas le courant électrique que si l'installation est sèche et vérifiée par un professionnel.
- Évaluez les dommages, prenez des photos et contactez votre assureur.



### CONSIGNES GÉNÉRALES

- Ne prenez pas de risques inutiles.
- Limitez vos déplacements, n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ne vous engagez pas sur des itinéraires (route, sentier) pouvant être inondés.
- Limitez vos appels téléphoniques.
- Incitez les personnes vulnérables de votre entourage à s'inscrire sur les registres d'alerte en mairie.
- Ne touchez pas les fils et/ou câbles électriques tombés au sol ou en suspension.
- Si votre habitation est sinistrée, prenez des photos et faites appel à des professionnels avant de réoccuper votre logement.

## ALERTE

### SITUATION PRÉVISIBLE, RISQUES FAIBLES

TV, radio (France Bleu : 88.1 FM), Politeia, journaux, [www.asserac.fr](http://www.asserac.fr)

### SITUATION IMPRÉVISIBLE, RISQUES MOYENS À FORTS

En fonction de la situation, la gravité d'un événement peut nécessiter l'intervention de la mairie pour alerter la population en plus des alertes diffusées par les services de la Préfecture (moyen sonore, porte à porte).



## Services municipaux

### Mairie :

15, rue du Pont Bérin  
Tél. **02 40 01 70 00**  
Fax **02. 40 01 78 39**  
[info@asserac.fr](mailto:info@asserac.fr)  
[www.asserac.fr](http://www.asserac.fr)

lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h45-12h / 14h-17h ;  
mercredi : fermé ;  
samedi 9h-12h (*Les services  
Cimetière, État civil et Urbanisme  
reçoivent uniquement sur rdv  
pendant la période COVID-19*).

### Police municipale pluricommunale

Uniquement sur rendez-vous  
Tél. **02 40 01 78 54**

### L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

(Service enfance jeunesse)  
rue du Parc Guilloré  
Tél. **02 51 10 25 21**  
[enfance@asserac.fr](mailto:enfance@asserac.fr)

### Restaurant scolaire :

Rue de la Fontaine  
Inscription sur la plateforme  
« Familles »  
Tél. **02 40 01 70 00**

### RAM

(Relais d'assistantes maternelles)  
Tél. **02 40 42 19 27/06 86 44 68 81**  
[ram@herbignac.com](mailto:ram@herbignac.com)

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi matin  
de chaque mois uniquement sur  
rendez-vous

### Bibliothèque

rue de la Fontaine  
Tél. **02 40 01 72 86**  
[bibliotheque@asserac.fr](mailto:bibliotheque@asserac.fr)

Ouverture hiver :  
mardi : 10h-12h ; mercredi :  
16h-18h ; samedi : 14h-18h

### Conciliateur

Mairie d'Herbignac  
Sur rendez-vous  
Tél. **02 40 88 90 01**

## Services publics

### Communauté d'agglomération Cap Atlantique

3, avenue des Noëllés  
44500 La Baule  
Tél. **02 51 75 06 80**  
[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

### Office de tourisme intercommunal

La Baule-Presqu'île de Guérande  
8 place de la Victoire  
44500 La Baule  
Tél. **02 40 62 58 99**  
[www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com)

### Transports collectifs

Aleop / Lila Presqu'île  
Tél. **02 40 620 620**  
[www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

### Déchetterie

Pompas  
44410 Herbignac  
Tél. **02 40 91 36 06**  
Du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Trésor Public

9, rue Honoré de Balzac  
44350 Guérande  
Tél. **02 40 24 90 90**

## Établissements scolaires

### École Jacques Raux

1, rue du Pont de Bois  
Tél. **02 40 01 71 12**  
[ce.0440442s@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440442s@ac-nantes.fr)

### École Sainte-Anne

26, rue du Calvaire  
Tél. **02 53 30 13 94**  
[ec.asserac.ste-anne@ec44.fr](mailto:ec.asserac.ste-anne@ec44.fr)

## Culte

### Paroisse Saint-Benoît d'Herbignac

Presbytère  
12, rue de la Fontaine Saint-Jean  
44410 Herbignac  
Tél. **02 40 88 90 34**

## Santé/social

### Maison Médicale

rue de la Ruche  
Médecins :  
Angèle LOPES et  
Dorothée BROSSARD  
Tél. **02 40 01 70 70**  
[www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### Dentiste

Antoine GUIDON  
Tél. **02 40 01 77 77**

### Cabinet d'infirmiers :

Tél. **02 40 91 43 42/02 40 45 27 81**

### Orthophoniste :

Amandine PERSONNAZ  
Tél. **02 28 54 21 76**

### Ostéopathe :

Marion BRUAND  
Tél. **07 82 53 52 54**

### Kinésithérapeutes :

Édouard EVAÏN et  
Mathieu GARBANI  
Tél. **02 40 24 38 72**

### Pédicure podologue :

Noémie NAËL  
Tél. **06 41 13 60 20**

### Psychologue, hypnothérapeute

Fernande JARDON  
Tél. **07 67 94 76 57**

### Pharmacie :

4, rue de la Ruche  
Tél. **02 40 01 70 93**

### Pharmacie de garde :

32 37 (appel payant)

### CAPS

(Centre d'accueil et de  
permanence de soins) :  
appeler le 15 avant de vous rendre  
au CAPS de Nivillac  
2, rue de la Piscine

### Centre hospitalier :

11, boulevard Georges Charpak  
44600 St-Nazaire  
Tél. **02 72 27 80 00**

### Espace départemental des solidarités (EDS) :

Tél. **02 40 24 92 35**

### CLIC éclair'age :

26 bis, faubourg Saint-Michel  
44350 Guérande  
Tél. **02 40 62 64 64**

### Services d'aides à domicile :

ADAR  
Tél. **02 40 15 66 00**  
ADT  
Tél. **02 40 19 09 04**

### Pompiers :

112 ou 18

### Samu :

15

### Gendarmerie :

17

### Personnes sourdes ou malentendantes :

114 (sms ou fax)

### Météo France :

Tél. **08 99 71 02 44**  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

## COVID-19

### La nouvelle organisation au service enfance jeunesse

**Afin de répondre au protocole sanitaire relatif à la COVID-19 (protocole en vigueur lors de la rédaction de l'article en novembre), notamment sur le brassage des groupes entre mineurs provenant d'écoles différentes, les élus et agents ont travaillé sur une nouvelle organisation.**

**À l'accueil périscolaire**, afin de limiter le brassage entre les écoles, les élèves de l'école Sainte-Anne sont accueillis dans le bâtiment communal attenant aux vestiaires de Football. Quant aux élèves de Jacques Raux, ils utilisent les locaux habituels.



**Le restaurant scolaire** est réorganisé de sorte que les enfants ne soient pas mélangés et ne déjeunent pas en même temps. Pour cela, ces derniers sont répartis dans les 3 salles de l'Espèce la Fontaine.

**Comment se déroule la pause méridienne ?** Les maternelles arrivent au restaurant scolaire et sont scindés en deux groupes : un groupe s'installe dans la salle « La Dune » et l'autre dans la salle « Fleur de Sel ». Les primaires de l'école Jacques Raux, quant à eux, déjeunent dans la salle « Clé des Champs ». Les primaires de l'école Sainte-Anne attendent la fin du déjeuner du groupe maternelles pour prendre place à leur tour dans la salle « Fleur de Sel ». Les espaces sont aérés continuellement et une désinfection quotidienne est réalisée dans le respect du protocole sanitaire.

Les agents **portent un masque** et ont adapté leurs méthodes de travail

afin de répondre scrupuleusement au protocole sanitaire. Pour rappel, le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans dans le car et dans les structures extrascolaires (accueil périscolaire et de loisirs et restaurant scolaire).

**À l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**, afin de respecter le protocole sanitaire notamment concernant la distanciation physique, les élus ont fait le choix d'accueillir un peu moins d'enfants qu'habituellement.

La nouveauté : les familles n'entrent plus dans l'enceinte des locaux. Une sonnette a été installée au niveau du portillon vert afin de sécuriser les lieux, faciliter la communication et la prise en charge des enfants. Actuellement, les élèves de l'école Jacques Raux entrent et sortent par le portillon vert et ceux de l'école Sainte-Anne par le portail de l'espace de Football. Une affiche est apposée devant chaque entrée précisant le numéro de téléphone à contacter pour que les animateurs accueillent les familles.

**COVID-19, pas de sortie à l'accueil de loisirs pour le moment !** Les élus et les agents ont fait le choix de ne pas organiser de sorties pour des questions de sécurité sanitaire. Afin de tout de même proposer aux enfants un programme ludique et diversifié, de nombreux intervenants ont participé aux animations pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont pu pratiquer l'activité yoga ou encore s'exercer à la poterie. Frédérique, notre bibliothécaire, est également intervenue pour conter des histoires aux petits comme aux grands. Enfin, les animateurs n'étant jamais à court d'idées, les enfants ont pu se divertir grâce aux nombreuses propositions de jeux, d'activités manuelles, de grands jeux collectifs...

## ÉQUIPE ANIMATION

### Du mouvement pour l'année scolaire 2020-2021

L'équipe d'animation est renforcée par l'arrivée d'Énora et Klervie : Énora, animatrice en contrat à durée déterminée et Klervie, stagiaire en alternance CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - mention animateur d'activités et de vie quotidienne et Sport).

**Jocelyne** est arrivée en 2011 au sein de notre commune avec ses compétences et ses savoir-faire qui ont permis de développer le restaurant scolaire et offrir aux élèves un service de qualité. L'ensemble des élus et des agents souhaite une bonne retraite à Jocelyne et la remercie pour son professionnalisme et son engagement.

**Un grand MERCI !**



## RAM



### Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles est présent pour vous accueillir, sur rendez-vous uniquement, chaque premier lundi du mois à la mairie d'Assérac. Vous souhaitez des renseignements sur le contrat de travail ? Vous avez besoin d'un mode d'accueil ? de la liste des assistantes maternelles ? Les animatrices sont là pour vous répondre.

**Contactez le R.A.M.**

**06 86 44 68 81**

[ram@herbignac.com](mailto:ram@herbignac.com)



## RETOUR EN IMAGES



# ÉCOLE JACQUES RAUX

L'école publique Jacques Raux poursuit son projet d'école avec une équipe pédagogique inchangée : Élodie JACA : classe maternelle assistée d'Anne LAMBERT (ATSEM), Nathalie DOUET GS-CP et directrice, Nolwenn MICHEL (le mardi) Marie ROBINA (AVSH), Beatrice BIZEUL CE1-CE2, Claude ROGEL : CM1-CM2 et Géraldine THÉRAUD (enseignante remplaçante rattachée à l'école). L'équipe est renforcée par l'arrivée de deux services civiques Corentin LECORRE et Hannah LEFAOU qui apportent leur aide auprès des élèves et proposent des activités. Cette rentrée s'est effectuée dans des conditions relativement sereines grâce à l'expérience acquise en fin d'année scolaire. Nous espérons retrouver au plus tôt la convivialité propre à notre école.

Des évènements ponctuels et des activités longues rythmeront l'année :

## 15 septembre

Les CE1 CE2 ont fait une sortie sur le littoral pour observer la faune et la flore des rochers. De retour en classe, un aquarium d'eau de mer a été mis en place. Les élèves de maternelles et CP se sont intéressés aux « Petites bêtes » en allant les observer autour de l'étang. Ce sera un fil conducteur du travail de l'année.



## Depuis la mi-septembre

Les élèves de CM et de CE participent à un atelier théâtre animé par Marie Laure de la compagnie les Crieurs de Boucan. Ils ont travaillé à l'interprétation d'une pièce TUNNEL B27 spécialement écrite pour eux. Il s'est agi pour les élèves de s'initier au jeu théâtral, au travail de diction et à la mise en scène. La représentation de cette pièce a eu lieu début décembre mais en raison de la crise sanitaire, elle n'a pu se dérouler devant un public. Elle a cependant fait l'objet d'une captation vidéo. Les classes de CP et de maternelle s'initieront à l'improvisa-

tion sur le thème des émotions au second semestre avec Christine de La compagnie du passage. Nous remercions l'association des parents les Sassérakois pour le financement de cette activité.

## Les 13, 15 et 16 octobre

Le stage des CM1 CM2 s'est déroulé sur la Vilaine sous un temps ensoleillé mais frais. Les élèves en deux groupes; l'un sur Optimist, l'autre sur Catamaran. Après une première matinée de découverte, les premières angoisses (bien normales pour cette nouvelle activité) avaient disparu.



Les progrès ont été impressionnants au cours de ces 6 séances. Chacun à son rythme a acquis les notions nécessaires pour gréer et diriger le bateau : le vocabulaire des équipements, les allures, les manœuvres.

## 9 décembre

cette date est la journée anniversaire de la loi de 1905 qui est plus que jamais d'actualité. En classe des ateliers autour de la Charte de la Laïcité ont été organisés pour mieux comprendre ce principe.

Cette année encore, l'école s'est engagée dans la labellisation Eco-école. Après les thèmes des déchets et de l'alimentation, celui de l'eau (pollution, gaspillage, économie) a été choisi cette année. Une intervention de Cap Atlantic le 7 décembre « Ici commence la mer » en a été le point de départ.

## Arts plastiques

Les classes de la maternelle au CE se sont engagées dans le projet départemental qui donnera lieu à une exposition en avril.

## Cinéma

Tous les ans, les élèves sont éduqués au regard artistique et à l'esprit critique lors de 3 projections. La première sortie n'a malheureusement pas pu se faire en novembre et est reportée à janvier.

**Madame DOUET, la directrice de l'école se tient à la disposition des parents pour l'inscription et la visite de l'école. Tél. 02 40 01 71 12**





## ÉCOLE SAINTE-ANNE

### ERASMUSDAYS à l'École Sainte Anne

Le programme Erasmus + est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles mais aussi les écoles maternelles et primaires à travers l'Europe entière. Chaque année, en octobre, les Erasmusdays célèbrent le programme Erasmus +, et plus largement la citoyenneté européenne.

L'édition 2020 de cette fête européenne officielle a eu lieu les 15 et 16 octobre dans de très nombreux pays.

En tant qu'établissement labellisé « International » à 3 reprises, l'école Sainte Anne fête chaque année cet événement pour lancer auprès des enfants ses activités de correspondance, d'échanges et d'ouverture sur le monde. Cette année encore, ce moment festif a permis de partager un petit-déjeuner anglais, des chants, de découvrir des pays... sans oublier de prendre le goûter, réalisé par chaque classe avec des recettes du monde anglophone et hispanophone.

Depuis cette date, les enfants de maternelle ont voyagé virtuellement en Russie, les plus grands ont entamé des échanges : de cartes pour Noël, de mails, de projets à plus long terme avec des classes partenaires, pour un apprentissage de la citoyenneté européenne.

C'est une façon concrète de décliner le Projet d'école axé sur le « Vivre ensemble », avec cette année un approfondissement des principes pour vivre avec les autres.



*L'ensemble de l'équipe éducative de l'école vous souhaite en ce mois de Janvier une « Bonne Année 2021 », qu'elle soit meilleure que 2020 pour chacun d'entre vous !*

### Pédagogie d'inspiration Montessori

Cette année encore, pendant les vacances de Toussaint, l'équipe enseignante a organisé une formation ouverte aux autres écoles du secteur.

Le domaine de la langue a cette fois été approfondi pour les enfants de 6 à 11 ans, avec Marina CARREAU, formatrice au centre « Apprendre Montessori ».



Tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, les enseignantes proposent toujours aux enfants une pédagogie d'inspiration Montessori, pour développer non seulement leurs connaissances mais aussi la confiance en soi, le goût de l'effort, la curiosité...

Madame AMICE, directrice de l'école Ste Anne, prend dès à présent contact avec les familles qui voudraient inscrire leur(s) enfant(s) pour l'année scolaire prochaine. Vous pouvez téléphoner au **02 53 30 13 94**, la procédure des inscriptions pourra changer en fonction des directives sanitaires ministérielles.

## EFFECTIFS DES ÉCOLES

Année scolaire 2020-2021	PPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
École Jacques Raux	2	10	5	15	12	2	12	13	7	78
École Sainte-Anne	3	17	16	12	13	12	12	13	23	121



## ANIMATIONS ESTIVALES

### Retour en images

**En juillet dernier, après plus de 2 mois de confinement, c'était le grand défi : sauver la saison estivale.**

Fin août, le pari était réussi, grâce à une météo favorable et à une population fidèle venue à Assérac.



## MAISON DES ARTS

### Appel à candidature pour la programmation 2021



La Maison des Arts située Place Olivier Guichard à Assérac ouvrira ses portes pour de nouvelles expositions du lundi 12 avril au dimanche 31 octobre 2021.

#### Conditions d'exposition :

Seuls les artistes disposant d'un numéro de Siret ou faisant partie d'une association peuvent faire acte de candidature.

#### Durée et tarif des expositions :

La mise à disposition des locaux s'effectue moyennant une participation journalière de 6 euros. La location de la Maison des Arts ne pourra se faire que sur un minimum de 7 jours et sur un maximum de 21 jours.

#### Jours et heures d'ouverture et permanences :

L'artiste choisit librement ses horaires d'ouverture et doit assurer lui-même ses permanences.

Les candidatures pour les expositions 2021 sont à déposer en mairie d'Assérac par courrier à Mairie - 15, rue du Pont Bérin - 44410 ASSÉRAC ou par e-mail à [communication@asserac.fr](mailto:communication@asserac.fr) avant le 15 février 2021.

## GRÂCE À POLITEIA

### La Mairie dans votre poche



Afin de garder le contact numérique avec les Asséracais et de ne pas uniquement dépendre de la page officielle Facebook « Ville d'Assérac » pour lequel les informations n'apparaissent pas toujours aux abonnés, la municipalité a décidé de s'inscrire sur l'application Politeia.

Il vous suffit simplement de télécharger l'application sur votre smartphone et de sélectionner la ville d'Assérac pour avoir accès aux informations standards (horaires d'ouvertures...) mais aussi à toutes les informations nouvelles que la Mairie publiera. Vous n'en loupez aucune grâce aux notifications.

L'un des avantages les plus importants est l'alerte dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (voir l'article DICRIM au centre de ce bulletin), les élus pourront vous contacter via cette application et vous rappeler la marche à suivre.

À terme cette application pourra aussi permettre d'alerter les habitants d'Assérac via sms ou message pré-enregistré si elles sont inscrites sur un registre volontaire.

## BESOIN D'AIDE POUR LE NUMÉRIQUE ?

Jusqu'au 31 mars, Hugo vous accueille à la bibliothèque les mardis de 10h à 12h, les mercredis de 16h à 18h, les samedis de 14h à 18h et sur rendez-vous les mercredis de 14h à 16h.

Il peut vous accompagner lors de démarches administratives sur internet, pour créer ou gérer vos boîtes mails, pour vous faire découvrir les réseaux sociaux, transférer vos fichiers, vous initier rapidement à l'utilisation des logiciels de base... Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique mais que vous souhaitez vous améliorer, n'hésitez pas à passer voir Hugo. Et comme il est volontaire en service civique, pour vous c'est gratuit !



## LA SÉLECTION LITTÉRAIRE DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE

### Tout le bleu du ciel

de Mélissa DA COSTA (en livre de poche)

Un roman simple à lire qui vous attrape par les sentiments sans vous lâcher jusqu'à la dernière page. Road movie à travers des petits villages de France d'Émile, 26 ans, atteint d'Alzheimer précoce et de Joanne qui va partager cette aventure alors qu'ils ne se connaissent pas. Un magnifique voyage ponctué de nombreuses rencontres avec les autres et avec soi-même.

« Une belle palette d'émotion, d'amitié, de peur, de joie ».



Bande Dessinée

### Les enfants de la résistance

Le tome 6 : Désobéir ! vient d'arriver. C'est une bande dessinée très agréable à lire mélangeant des aventures palpitantes et une extrême rigueur historique. Dans un petit village de France occupé par l'armée allemande, 3 enfants refusent de se soumettre à l'ennemi. Mais comment s'opposer à un si puissant adversaire lorsque l'on a que 13 ans ?

### La saga Les 7 sœurs

(pour le moment les 3 premiers tomes à la bibliothèque) - tome 1 : Maya, tome 2 : Ally, tome 3 : La sœur de l'ombre de Lucinda RILEY

À la mort de leur père, énigmatique milliardaire qui les a adoptées aux quatre coins du monde, Maia d'Aplière et ses sœurs se retrouvent dans la maison de leur enfance. Pour héritage, elles reçoivent chacune un mystérieux indice qui leur permettra peut-être de percer le secret de leurs origines. Secrets enfouis et destins brisés : ce que Maia découvre va bouleverser sa vie.

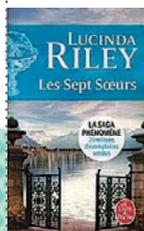
« Une très belle histoire familiale avec des personnages très attachants ».

### Mrs Dalloway

de Virginia WOOLF

Fonds classique

Le roman, publié en 1925, raconte la journée d'une femme élégante de Londres, en mêlant impressions présentes et souvenirs, personnages surgis du passé, comme un ancien amour, ou membres de sa famille et de son entourage. Ce grand monologue intérieur exprime la difficulté de relier soi et les autres, le présent et le passé, le langage et le silence, le mouvement et l'immobilité.



### Sublutetia - La révolte de Hutan

Tome 1 de Éric SENABRE

Roman Jeunesse

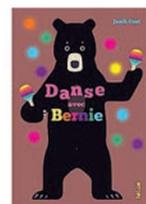
Alors qu'ils sont en sortie scolaire avec leur professeur, Keren et Nathan manquent le métro dans lequel tous leurs camarades se sont déjà engouffrés. Ils prennent donc le suivant et se retrouvent seuls aux côtés d'un individu effrayé qui leur conseille de fuir au plus vite. Une course-poursuite s'engage alors dans les méandres du métro parisien, un lieu grandement anxiogène pour Nathan : c'est ici que son père a disparu dans de mystérieuses circonstances et n'est jamais revenu... Mais le chagrin n'a pas le temps de s'installer : cette cité étonnante qui se révèle à eux n'est pas sans appeler quelques questions.

### Danse avec Bernie

Janik COAT (Hélium)

Album géant pour les tout-petits car il mesure 51 cm de haut sur 35 de large. Il aborde le thème du corps et du mouvement : Sauter, descendre... un livre pour mettre de l'ambiance. Il nous permet de faire une chorégraphie avec les petits « Clap, d'un côté et tape du pied ! Clap de l'autre et tape du pied ! ».

« Pour ma part, j'ai prévu qu'il m'accompagne dans les classes et de l'utiliser pour des interventions ».



## FINIS LES SACS

### Place au bac !

Depuis le 30 novembre 2020, les sacs jaunes et bleus sont abandonnés au profit d'un seul et même bac jaune destiné à la collecte de tous les papiers, tous les emballages plastiques, métalliques et cartonnettes.

Présentez vos bacs la veille du jour de collecte, poignées tournées vers la route. Ramassez votre bac dès le lendemain afin de ne pas le laisser sur la voie publique. (voir le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte sur le site de [www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr))

Service déchets : 02 51 76 86 16

## CAP ATLANTIQUE

### Répartition des élus dans les commissions

Cap Atlantique a créé 6 commissions.

Dans chacune des commissions, un élu de la commune d'Assérac est représenté :

**Ressources et mutualisation** : Pierre SIMON ● **Économies** : Olivier BERTHO ● **Transition écologique, aménagement et habitat** : Christine LEVESQUE et Joseph DAVID ● **Sport** : René PERRAIS ● **Culture** : Maryline LE CARFF ● **Gestion des services urbains** : Patrick LE CARFF.

**Eaux pluviales / eaux usées : comprendre la notion de réseaux séparatifs**

● sur la qualité des **eaux de baignade** : <https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do#>

● sur les **eaux colorées** (vertes, marrons ou rouges) observées dans les eaux littorales : [www.phenomer.org](http://www.phenomer.org)

● sur la qualité de l'**eau potable** : [www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/leau-potable/la-qualite-de-leau-potable](http://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/leau-potable/la-qualite-de-leau-potable)

## EAUX PLUVIALES

### Elles arrivent en mer sans épuration

Pour tout savoir :



## L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

### Avec vous Assérac autrement

*Avoir des idées différentes, interroger, demander des explications sur certains dossiers ou délibérations semble « irriter » le pouvoir décisionnel (bureau) qui voit en nous des « empêcheurs de tourner en rond » alors que nous ne souhaitons que la bonne gestion de notre commune.*

*Le dit « pouvoir » n'a pas le monopole des bonnes idées et il nous paraît normal d'intervenir à bon escient même si le terme opposition que nous avons refusé reste « ancré » dans l'esprit de certains.*

*Et quoi, pourquoi cette attitude puisque représentants la minorité avec 2 voix quelques soient nos interventions le rouleau compresseur majoritaire l'emporte.*

*Laissons faire le temps.*

*En l'instant, il est regrettable que notre conseil se transforme en chambre d'enregistrement.*

*Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent.*

Emma CRUSSON & Alain TURK



## LE FC PRESQU'ÎLE VILAINE

Après une saison 2019/2020 inachevée pour tous les acteurs du FC Presqu'île Vilaine, nous redémarrons avec encore plus de motivations et d'ambitions ce nouvel exercice.



**Le bureau :** Président : Martial DUBOIS, Vice Président : Vincent GUIHENEUF, Secrétaire : Jean MARTIN, Vice secrétaire : Bruno HERVOCHE, Trésorier : Mickaël BILLON, Vice Trésorier : Aurélie COLAS.

**Les éducateurs :** Seniors Masculins : Christophe NOUVEL (salarié 5h/sem), Seniors Féminines : Mickaël MAUXION, Jeunes Masculins : Jean Noël PLAUD, Foot Animations : Cédric TOUTAIN (salarié 20h/sem).

**Les arbitres :** Les instances de football imposent aux clubs de présenter autant d'arbitres officiels qu'ils possèdent d'équipes seniors. Nous n'avons qu'un seul arbitre en la personne de Hugues LABBE, pour 4 équipes seniors (3 équipes masculines et 1 équipe féminine), nous sommes donc pénalisés par des amendes financières conséquentes. Inutile de dire qu'il est important que nous trouvions rapidement des personnes intéressées pour représenter notre club en tant qu'arbitre officiel.

**Les résultats sportifs :** Nous sommes fiers des prestations de nos équipes seniors. En effet l'équipe féminine a fini 2<sup>e</sup> du classement et accède ainsi à la division 1. Même classement et même objectif atteint pour notre équipe fanion masculin qui accède à la division 2. On n'oublie pas de saluer le parcours en coupe réalisé par nos joueurs qui a surtout été l'opportunité de partager les émotions de victoire avec nos plus jeunes.

**Jeunes :** Le club a fait le pari de créer un emploi de 20 heures par semaine. Cédric TOUTAIN est arrivé au mois de septembre 2019 en tant qu'éducateur jeunes, l'objectif étant de faire progresser tous les enfants et de soulager les bénévoles en place. Nous sommes convaincus que cet investissement permettra au club d'être bien représenté dans les championnats seniors départementaux et régionaux à l'avenir. Nous souhaitons développer aussi le football féminin jeune afin de garantir un avenir de même qualité aux seniors.

**Concours de belote :** On multiplie les efforts afin de proposer 2 dates cette année : Le 24 janvier à FÉREL et courant février à ASSÉRAC (COVID-19 : sous réserve)

### Contact :

Pour l'organisation des entraînements et des compétitions : <http://fcpresquilevilaine.footeo.com/>  
Martial DUBOIS - Tél. 06 10 09 00 22  
[bureau.presquilevilaine.fc@gmail.com](mailto:bureau.presquilevilaine.fc@gmail.com)



## LOISIRS CRÉATIFS

Si les activités manuelles : broderie (hardanger, point compté, ruban...), patchwork, cartonnage ou autres vous tentent... Venez nous rejoindre afin de partager nos savoir-faire, le mardi après-midi de 14h à 17h30, salle de la Dune à l'Espace de la Fontaine d'Assérac.

### Contact :

Anne-Marie POUVREAU - Tél. 02 51 10 20 97

## QI LIBRE

**Qi libre, association née en 2019, sous l'impulsion de Virginie DUVAL (diplômée d'état de l'EFYO).**



Dans un esprit de convivialité bienveillante, Virginie dispense des cours de Hatha-yoga. La pratique qu'elle propose, consiste à se poser sur un tapis de sol et laisser-faire. Tout en se laissant guider dans des propositions posturales, l'attention se porte sur la respiration, sur ce que les postures induisent dans le corps, dans le psychique, afin d'avoir une perception globale de soi. Le yoga permet de prendre conscience du fonctionnement automatique du mental (le petit train des pensées) et d'aller vers une certaine unification de l'individu et de tout ce qui l'entoure. Quand l'attention se porte sur ce qui se manifeste dans son intériorité en l'acceptant, en l'accueillant alors. Les plans physiques et émotionnels, le psychisme se relie en résonance avec l'extérieur.

Les cours, ont lieu dans la salle des Dunes, tous les lundis soir (hors vacances scolaires) à 17h, 18h15 et 19h30. Une fois par mois, Virginie propose une matinée rando-yoga de 9h à 13h (forêt, pages...)

### Inscriptions et renseignements :

2 cours d'essai gratuits / Possibilité d'intégrer en cours d'année  
Virginie DUVAL - Tél. 07 82 97 72 15  
Marie-Isabelle de BELLAING - Tél. 06 29 77 65 41

Qi libre

# AGEA

## Association de Gymnastique d'entretien Asseracaise



L'AGEA à Asserac permet de créer des liens intergénérationnels. La gymnastique d'entretien dynamise votre corps sur des rythmes et techniques variés. La gymnastique d'entretien est destinée, aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes, entraînés ou débutants, en complément ou en sport principal. Elle améliorera votre posture, affinera votre silhouette, renforcera votre équilibre et dynamisera votre tonus musculaire.

Vous découvrirez de multitudes de techniques et d'exercices (fitness, culture physique avec du matériel adapté, stretching, relaxation...) toujours dans le respect de votre corps. En plus de participer à la vie sportive de votre commune, les cours de gymnastique d'entretien vous apporteront, bien-être physique et moral. Ils vous permettront de créer du lien. En effet, la convivialité, le partage et la bienveillance pour le bien-être de chacun(e) sont au cœur de nos préoccupations.

Pour cette année, un peu particulière, nous mettons tout en œuvre pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur mis en place par la municipalité, le département et l'état. Votre animatrice professionnelle veille avec rigueur à leurs applications et

met à jour les consignes de sécurité en fonction de l'évolution du virus. Notre première préoccupation étant bien, la santé de chacun(e).

Actuellement, les cours ont lieu le mardi soir de 17h30 à 18h30 et le jeudi soir de 20h à 21h pour une cotisation de 100€ par an. Des aménagements d'activités extérieurs seront peut-être mis en place afin que chacun(e) puisse retrouver au plus vite une activité physique. Nous souhaitons également mettre en place sans supplément et ouvert à tous des activités pour partager nos plaisirs divers et variés. (pouvant subir des modifications vu le contexte).

### Les extras de l'AGEA

Ouvert à tous, adhérents ou non, habitants d'Asserac ou d'ailleurs. Le but étant de créer du lien en milieu

rural. Juste pour le plaisir d'être ensemble ou de faire connaissance.

- **RANDONNÉES PÉDESTRES** d'environ 9/10 km : Le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque.
- **Les RDV Aquatiques** à la piscine de Piriac avec participation (entrée public) : AQUAGYM et ESPACE BIEN-ÊTRE.
- **Le RDV trimestriel du mardi soir** : Cours ZEN de 19 h à 20h. Profitez d'un moment de bien-être.

Surtout n'hésitez pas à contacter pour tout renseignement :

Isabelle au **06 82 47 80 42**

Gisèle au **06 83 85 58 01**

**LE MEILLEUR ACCUEIL  
VOUS SERA RÉSERVÉ.  
PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DE VOS PROCHES !**

## LES SASSÉRAKOIS

*Week-end  
structures gonflables  
à la salle de la Fontaine.*

L'association « Les Sassérais », constituée de parents d'élèves de l'école Jacques Raux, met son énergie dans l'organisation de différentes manifestations au cours de l'année scolaire afin d'aider au financement de projets pédagogiques et de créer des moments de convivialité entre les parents et enfants de l'école.

Pour bien débiter l'année scolaire, les familles de l'école ont pu se rencontrer au goûter de rentrée.

Le Père Noël, quant à lui, n'a pas manqué de faire, le vendredi 18 décembre, une petite visite aux enfants afin de distribuer petites surprises et chocolats.

### Événements à venir :

**Vendredi 15 janvier 2021** : les Sassérais offrent la traditionnelle galette des rois / **Samedi 10 et dimanche 11 avril 2021** : animation « festive » (à définir en fonction de la situation sanitaire) / **Dimanche 30 mai 2021** : rallye vélo et pédestre familial / **Vendredi 25 juin 2021** : l'année scolaire s'achèvera avec la fête de l'école.

**Pour rappel, l'association organise et anime ces manifestations dans le but de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école Jacques Raux.**

**Cela ne peut pas se faire sans l'investissement de toutes les familles, même ponctuel.**

Renouvelé à la rentrée 2020, le bureau se compose ainsi :  
Président : Julien FONT / Vice-Présidente : Céline HASPOT / Secrétaire : Adeline MAHEUX / Secrétaire-adjointe : Céline BRAUL / Trésorière : Emeline MOYON / Responsable communication/presse : Sylvain DESMARS

**Plus d'informations :**

[lessasserakois@gmail.com](mailto:lessasserakois@gmail.com)

*Les Sassérais vous souhaitent une belle année 2021 !*





## TRAICT D'UNION MÈS ENVIRONNEMENT



**L'année 2020 restera marquée par la pandémie et ses deux confinements qui n'ont pas permis aux associations d'envisager toutes les actions prévues.**

À Assérac, nous sommes privilégiés pour beaucoup d'entre nous car nous avons encore la possibilité de profiter d'un environnement exceptionnel pendant cette heure quotidienne de sortie autorisée. Nous avons tenu à rencontrer la nouvelle équipe municipale pour échanger sur des questions importantes pour l'Environnement. Nous remercions les deux élus qui nous ont accordé de leur temps précieux pour dialoguer avec nous et nous informer de projets en cours.

### Lutte contre les baccharis :

Les associations de lutte contre les Baccharis nous ont envoyé l'arrêté du Préfet du 28 octobre 2019, donnant des pouvoirs aux élus pour intervenir auprès des propriétaires. Nous notons une prolifération importante à Kergéraud.

### Plastiques sur les côtes :

Des poubelles dédiées aux déchets plastiques sont à installer en plus grand nombre dans des points stratégiques. Des panneaux pédagogiques seraient utiles. Il serait souhaitable qu'ils soient conçus en partenariat avec les écoles dans le cadre de l'éducation au développement durable. Nous nous réjouissons de la mise en place des bacs jaunes par Cap Atlantique, permettant de recycler la plupart des plastiques.

### Pollution des eaux :

Un parking spécifique permettant de récupérer les fuites des fluides consécutives au stationnement des engins des professionnels de la mer réduirait la pollution des eaux à Pen Bé.

### Circulation autour de la pointe de Pen Bé :

L'interdiction de circuler pour les non-riverains freinerait l'érosion des falaises, favoriserait la sécurité des piétons et cyclistes et mettrait en valeur l'intérêt touristique du site.

### Marais de Pont d'Armes et Kermalinge :

Un plan de gestion autour du Frostidié de 72 hectares est en cours. La digue de protection des marais, milieu protégé pour sa faune et sa flore est complètement détruite. Nous souhaitons sa reconstruction.

### Protection des zones Natura 2000, ZIEFF et ZICO :

Nous serons attentifs au respect de ces zones sensibles indispensables à la biodiversité.

**Assemblée générale :** vendredi 22 janvier 2021 à 18h30 (lieu indéterminé ce jour). Nous invitons toutes les personnes sensibles à la protection de l'Environnement à participer à notre réflexion.

**Contact :** Mme Escoute (Présidente)

Tél. **06 52 31 86 20** - [traictdunion@gmail.com](mailto:traictdunion@gmail.com)

## LA BANDE SOLIDAIRE ASSÉRACAISE

**L'association BSA (La Bande Solidaire Asséracaise) a pour objectif principal d'organiser des manifestations à but solidaire. L'autre objectif important pour cette association est de fédérer et rassembler les habitants de la commune lors de divers événements.**

L'association organise notamment depuis 4 ans le Téléthon à Assérac. Elle souhaiterait également mettre en place ou participer à d'autres événements autour de la solidarité : concerts, spectacles, repas...

**Bureau élu en septembre 2020 :** Président : Sylvain Desmars / vice-Présidente : Sophie Font / trésorier : Julien Font / secrétaire : Marie-Anne Primault.

**Coordonnées : 06 08 90 70 20**

[bsasserac@hotmail.com](mailto:bsasserac@hotmail.com)

## À CORPS DE VOIX

### Nouveauté !

L'association A'Corps de Voix propose des ateliers «Chante En Corps» pour les enfants, parents, assistantes maternelles, grands-parents, animé par Nelly le Palabe, musicienne «Chante En Corps» est un atelier au cœur de la musique et du sensoriel, rythmé par les mélodies, des voix, des chants, guitare, accordéon avec le corps en mouvement.



Accueil en petit groupe dans l'espace agréable de la salle des Dunes le mercredi (9h45 Atelier enfant/parent - 10h45 Atelier enfant à partir de 3/4 ans - autre créneau horaire possible le soir).

Des spectacles vivants seront également proposés ponctuellement dans l'année. À bientôt au cœur de la musique et de la relation !

**Inscription :** au trimestre ou à la séance.

**Contact : 06 84 59 61 75**

[acorpsdevoix44@gmail.com](mailto:acorpsdevoix44@gmail.com)

[www.nellylepalabe.fr](http://www.nellylepalabe.fr)

## CIMETIÈRE

### Concession en état d'abandon

#### Faites-vous connaître !

Si votre concession ou celle d'un proche fait l'objet d'un pancartage dans le cimetière, merci de bien vouloir contacter la mairie dans les meilleurs délais.

## ORANGE

### Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

**Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Orange ? Vous pouvez le signaler aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service.**

Le réseau Orange fonctionne grâce aux équipements et infrastructures techniques déployés sur l'ensemble du territoire. Les poteaux, câbles et armoires peuvent ainsi être endommagés ou présenter des anomalies. Le service dommage réseaux permet à chacun de signaler ces défauts et de contribuer ainsi à la qualité réseau Orange. Pour informer d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...), aller sur [www.dommages-reseaux.orange.fr](http://www.dommages-reseaux.orange.fr).

Vous accéderez à un formulaire où vous pourrez décrire le dysfonctionnement observé et préciser sa localisation, les équipes techniques interviendront dans les meilleurs délais.

## LES QUESTIONS DES ADMINISTRÉS AUX ÉLUS

### Pourquoi M. le Maire prend parfois un arrêté pour fermer les plages ? Et pourquoi les chiens y sont interdits ?

Pour assurer votre sécurité dans différentes situations, Monsieur le Maire est dans l'obligation d'interdire l'accès aux plages. La fermeture peut être décidée lors de pollutions des eaux de baignade, de coquillages, ou bien encore dans le cas d'un risque de submersion marine ou de surcote marine.

La qualité des eaux de baignade est suivie activement avec des analyses régulières effectuées par les services Cap Atlantique. Des analyses complémentaires sont réalisées notamment après de grosses averses orageuses. En effet, ces pluies envahissent les terrains et les plages et déversent les pollutions en mer.

Les déjections animales sont notamment des sources de pollution forte pour les eaux de baignade. Les propriétaires respectant peu l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux, de nombreuses pollutions ont lieu sur les plages. Aussi, Monsieur le Maire est dans l'obligation, pour préserver la santé de tous, d'interdire les chiens sur les plages de la commune.

### Pourquoi des miroirs ne sont pas installés aux carrefours difficiles ?

Les miroirs de rue sont utilisés pour rendre visibles des endroits cachés. Ils sont généralement placés au niveau des carrefours dangereux ou des sorties de garage difficiles. Leur but est de prévenir les accidents de la route et de sécuriser les voiries.

Cependant, il n'est pas possible d'en installer partout car ils font l'objet de manipulations intempestives notamment avec le vent et la pluie, ce qui rend leurs utilisations dangereuses parce que les conducteurs ne se fient qu'au miroir.

Enfin, le soleil reflète dessus et peut éblouir les conducteurs.

## PAIEMENT DE PROXIMITÉ

### pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de taxe de séjour, d'hôpital ...).

**Les buralistes partenaires affichent ce logo.** Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 euros et par carte bancaire. Vous devez vous munir d'une facture contenant un QRcode et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

La liste des buralistes agréés est consultable sur la page [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximate](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximate).





## JDC



### Pensez-y

Les jeunes qui fêtent leur seizième anniversaire doivent se présenter en Mairie dans les trois mois qui suivent pour le recensement citoyen.

Cette démarche est importante pour passer leurs examens et effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

## POLICE PLURICOMMUNALE



La police pluricommunale est joignable par téléphone au : **02 40 01 78 85** aux heures ouvrables suivantes : 8h30 - 17h30 en basse saison et 8h00 - 19h00 en juillet et août.

N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.

**La police pluricommunale reçoit uniquement sur rendez-vous.**

## ÉTAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 30 octobre 2020 \*

### Nous leur souhaitons la bienvenue

Lùcyann LESAGE  
Jayann et Hayden MARCADÉ  
Hugo COLLIN



### Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés

Hélène GERGAUD et Charles ENDOUARD  
Elisabeth FLOCH et Christophe PRIOU  
Laurent MERCY et Valérie THABOT



### Tous nos vœux de bonheur aux heureux pacsés

Marine LE BÉCHENNEC et Ludovic ROZEN

### Toutes nos condoléances

Jacqueline RIMEU  
Jean Joseph THOBIE  
Claude CHEVALIER  
Prosper BILLON  
Anne EONNET  
Jacques GUIMARD  
Dominique CONSTANTIN  
Marie-Thérèse REMY  
Philippe CHAMBEFORT  
Guy SORITEAU



\* Ne figure sur ces listes que les noms des personnes ayant accepté la parution presse.



## MAIRIE D'ASSÉRAC

La mairie d'Assérac est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Avec la Covid-19, il est préférable d'appeler au **02 40 01 70 00** ou d'envoyer un e-mail à [info@asserac.fr](mailto:info@asserac.fr) avant de se déplacer.

Les services Cimetière, État civil et Urbanisme reçoivent uniquement sur rendez-vous pendant la période COVID-19.